



Le Vésinet, le 18 janvier 2021

*Direction Aménagement et Espace public*

Réf: IR/NF/SM 21-01-19

## **AVIS D'INFORMATION**

### **À l'attention des parents d'élèves de l'école Jeanne d'Arc**

Soucieuse de la sécurité des élèves aux abords des écoles, la Ville du Vésinet a décidé de réaliser des aménagements. Ils seront expérimentés pendant 3 mois. Vous serez alors invités à vous prononcer via un questionnaire sur l'efficacité de ces nouveaux dispositifs de sécurité.

Cette expérimentation débutera à la fin du mois de janvier.

L'ensemble de la signalisation sera remis en état.

D'autre part, les aménagements suivants seront réalisés (schéma joint) :

- 3 places dépose-minute au niveau du 9 rue Horace Vernet
- Suppression des 3 places de stationnement coté pair entre boulevard Carnot et rue Pradier

Pour tout renseignement complémentaire, vous pouvez contacter les Services Techniques de la Ville.

La Municipalité encourage les familles à se rendre à l'école le matin en utilisant le co-voiturage mais surtout en se déplaçant en vélo, à pied ou en organisant un système de pédibus (accompagnement à pied de plusieurs enfants par des parents d'un même quartier)

Maire-adjointe, par délégation,  
aux Affaires Scolaires, Périscolaires,  
Petite Enfance, Famille



Isabelle ROUILLON

Maire-adjoint, par délégation  
à la Sécurité Publique, Mobilités,  
Transformation digitale



Nabil FAOUSSI

## Phase d'expérimentation et Plan

